



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **CAHIER DES CHARGES**

---

**REPRISE DU REVÊTEMENT DE SOL DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SIÈGE DE LA BCEAO  
SIS À L'AVENUE ABDOULAYE FADIGA À DAKAR**

**JUIN 2024**

## I. DISPOSITIONS GENERALES

### 1.1 - Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner une entreprise pour les travaux de remplacement du revêtement de sol existant de la bibliothèque du Siège de la BCEAO sis à l'avenue Abdoulaye FADIGA à Dakar.

Le marché est constitué d'un lot unique.

### 1.2 - Conditions de participation

Sont admises à participer au présent appel à concurrence les entreprises installées ou pouvant exercer dans l'un des Etats Membres de l'UEMOA. Plusieurs prestataires peuvent se constituer en groupement.

### 1.3 – Présentation de la soumission

L'offre devra être présentée en six (6) parties distinctes :

- une lettre de soumission (selon le modèle joint en annexe) ;
- une présentation de la société ;
- une proposition technique comprenant :
  - les caractéristiques techniques des matériaux à mettre oeuvre y compris la variante (carrelage, sous couche d'isolation, mortier colle, joints, etc.) ;
  - la liste du personnel d'encadrement à mettre en place : conducteur de travaux et chef de chantier prévus pour le présent marché (qualifications et expérience) ;
  - les références de travaux similaires datant de moins de cinq (5) ans ;
  - les fiches techniques des matériaux et matériels prévus ;
  - la communication de toute autre information technique jugée utile ;
- une proposition financière ;
- le délai de livraison du matériel et planning d'exécution des travaux ;
- les prescriptions techniques du présent cahier des charges.

La validité des offres devra être d'au moins de cent quatre-vingt (180) jours, à compter de la date limite de dépôt des plis.

### 1.4 – Remise des offres

Les offres, sous la forme d'un dossier électronique devront être transmises à travers les services d'envoi de fichiers volumineux (wetransfer, grosfichiers, etc.) à l'adresse [courrier.zdps@bceao.int](mailto:courrier.zdps@bceao.int) (le message de transmission devra clairement indiquer l'appel d'offres concerné et le nom de la structure soumissionnaire).

## II. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Les travaux, objet des présentes prescriptions techniques, consistent au remplacement du revêtement de sol existant (moquette) par des carreaux. ***Une variante sera proposée pour un remplacement de la moquette par du revêtement souple en PVC.***

La technique de pose devra tenir compte de l'aspect sonore, notamment par la pose d'une sous-couche acoustique afin de réduire les nuisances de bruit au sol.

L'ensemble des parties concernées par le présent document est composé de :

- le rez-de-chaussée de la bibliothèque ;
- le sous-sol.

Les prestations attendues concernent :

- la dépose du revêtement de sol existant (moquette) ;
- la démolition de la chape existante ;
- la réalisation d'un ragréage au mortier de ciment ;
- la fourniture et la pose sous-couche isolante (aux bruits d'impact sous carrelage) permettant d'atténuer la gêne des bruits de chocs au sol ;
- la fourniture et la pose scellée d'un revêtement de carrelage ;
- la fourniture et la pose de barres de seuil ;
- la fourniture et la pose de joints plastique au niveau des portes y compris de fractionnement.

**NB** : l'entreprise devra transmettre le plan de calepinage avant le démarrage des travaux.

- Les carreaux seront en grès cérame avec les caractéristiques ci-après :
  - Classement UPEC : U3 P3 E1 C0 au minimum ;
  - Surface couverte : environ 400 m<sup>2</sup> (à titre indicatif) ;
  - Origine : transmettre la fiche technique de fabricant.
- Barres de seuil

Fixation de barres de seuils entre les pièces avec des revêtements de sols différents et/ou au niveau des portes (fixations complètes par vis).

- Joints plastiques

Fiches techniques des fabricants à transmettre (joint de séparation et de fractionnement).

- Système (matériau) mince d'isolation acoustique

Fiche technique du fabricant à transmettre.

- Ragréage de nivellement de la surface des imperfections (fiche technique à transmettre)

**NB** : *Les soumissionnaires devront transmettre une offre variante en revêtement de sol souple de type PVC, respectant les mêmes conditions de pose, ou à défaut de fournir des matériaux respectant les prescriptions d'un sol prenant en compte la réduction d'impact.*

- Revêtement de sol souple de type PVC - Colle spécifique
  - Classement UPEC : U3 P3 E1 C0 au minimum ;
  - Origine : transmettre les fiches techniques des fabricants ;
  - Pose par collage en lés, dalles ou lames (à définir dans l'offre).

## III. CADRE DE DEVIS ESTIMATIF

Offre de base (carreaux grès cérame)					
N°	Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix Total
<b>0 - Installation de chantier</b>					
0.1	Installation du chantier : l'Entreprise devra mettre en place un dispositif de sécurité collectif prenant en compte le port de harnais, de casques, de chaussures de sécurité et de chasubles y compris l'amenée et le repli du matériel	1	ens		
0.2	Mise à la décharge des gravats et déchets du chantier	2	ff		
0.3	Fourniture de main d'œuvre pour déplacement de coffres	1	ff		
<b>1 - Dépose et Démolition</b>					
1.1	Dépose du revêtement de sol existante (moquette)	1	ff		
1.2	Démolition du revêtement chape existante	1	ff		
<b>2 - Carrelage</b>					
2.1	Réalisation d'un ragréage de nivellement en dessous de la sous couche isolante	(*)	m <sup>2</sup>		
2.2	Fourniture et pose d'une sous-couche isolante sous carrelage - (Transmettre la fiche technique des produits)	(*)	m <sup>2</sup>		
2.3	Fourniture et pose scellée d'un revêtement de carrelage (y compris plinthes et escalier) - (Transmettre l'échantillon du carrelage et les fiches techniques des produits : carrelage, UPEC, colle, ...)	(*)	m <sup>2</sup>		
2.4	Fourniture et pose de barres de seuil - (Transmettre l'échantillon ou la fiche technique du produit)	(*)	ml		
2.5	Fourniture et pose de joints plastique au niveau des portes y compris de fractionnement - (Transmettre la fiche technique du produit)	(*)	ml		
<b>TOTAL HT/HDD</b>					

**NB** : Ce cadre de devis est donné à titre indicatif. Le soumissionnaire est tenu de vérifier les quantités (\*) et ne pourra se prévaloir d'aucune réclamation. Ce cadre peut par ailleurs être complété sur la base de l'expérience et de l'expertise de chaque soumissionnaire. Le cas échéant, les modifications, ajouts ou retraits doivent être dûment motivés.

Offre variante (revêtement souple de type PVC)					
N°	Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix Total
<b>0 - Installation de chantier</b>					
0.1	Installation du chantier : l'Entreprise devra mettre en place un dispositif de sécurité collectif prenant en compte le port de harnais, de casques, de chaussures de sécurité et de chasubles y compris l'amenée et le repli du matériel	1	ens		
0.2	Mise à la décharge des gravats et déchets du chantier	2	ff		
0.3	Fourniture de main d'œuvre pour déplacement de coffres	1	ff		
<b>1 - Dépose et Démolition</b>					
1.1	Dépose du revêtement de sol existante (moquette)	1	ff		
1.2	Démolition du revêtement chape existant	1	ff		
<b>2 - Revêtement souple de type PVC</b>					
2.1	Reprise de la chape	(*)	m <sup>2</sup>		
2.2	Fourniture et pose d'un revêtement souple de type PVC (y compris plinthes et escalier) - <i>(Transmettre l'échantillon du revêtement et les fiches techniques des produits : PVC, UPEC, colle, ...)</i> - <i>Compatibilité avec la sous-couche isolante sous revêtement, ...</i>	(*)	m <sup>2</sup>		
2.3	Fourniture et pose de barres de seuil - <i>(Transmettre l'échantillon ou la fiche technique du produit)</i>	(*)	ml		
2.4	Fourniture et pose de joints plastique au niveau des portes y compris de fractionnement - <i>(Transmettre la fiche technique du produit)</i>	(*)	ml		
<b>TOTAL HT/HDD</b>					

**NB** : Ce cadre de devis est donné à titre indicatif. Le soumissionnaire est tenu de vérifier les quantités (\*) et ne pourra se prévaloir d'aucune réclamation. Ce cadre peut par ailleurs être complété sur la base de l'expérience et de l'expertise de chaque soumissionnaire. Le cas échéant, les modifications, ajouts ou retracts doivent être dûment motivés.